

Vote électronique : 4 % de taux d'erreur

Jeudi 10 juillet 2008, 14h11

Selon une étude réalisée par Chantal Enguehard, chercheuse au Laboratoire d'informatique de l'université de Nantes, les bureaux de vote équipés de machines à voter électroniques ne seraient pas fiables. Les nombres de votes et d'émargements accuseraient un écart dans 29,8 % de ces bureaux où environ 1,5 million de Français vont voter, contre seulement 5,3 % pour les bureaux traditionnels. Les bureaux de vote électroniques enregistreraient ainsi un taux d'erreur de 4 % contre 0,4 % maximum dans les autres bureaux. Cette étude sera bientôt transmise au ministère de l'Intérieur et au Conseil constitutionnel.

Rédaction JDN

Copyright 2008 69-71 avenue Pierre Grenier 92517 Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

Lancer l'impression